

# S'IMPORTANTES A LIRE POUR RENSEIGNEMENTS ET EVITER LES REJETS

dûment renseigné.  
renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.  
ée à 3 mois à compter de la première consultation.  
toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux,  
odontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi  
série.  
ciscant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de

être obligatoirement jointes aux ordonnances.  
facture de la pharmacie doit être jointe.

les analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être  
mande de remboursement.  
analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de

de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

scripteur est exigée avant le début des séances de

stées sont à joindre à la feuille de soins.

sur la feuille de soins est

tous les 6



## Déclaration de Maladie

M23-005928

151417

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4281 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RL Fadel Lahcen

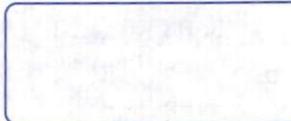
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

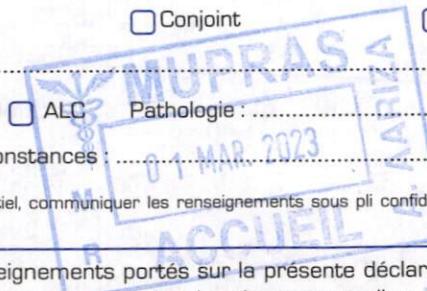
Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin dans les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

Réclamation

Prise en charge

Adhésion et changement de statut

UPRAS garantit le respect  
du caractère personnel



## Déclaration de Maladie M23-000013

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

*NEC*

Société :

*EL Fadel Lachcen*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. BOUZIANE AZEDDINE  
Chirurgie Générale  
Proctologie Coelio Chirurgie - Echographie  
est. 2 Mars Hôpital 11, Ain Chok - Casablanca  
052 22 87 03 25

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation :

*09/01/2023*

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Douleur abdominale*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

*MAR 2023*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

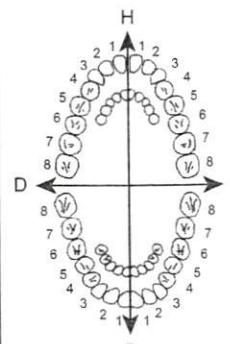
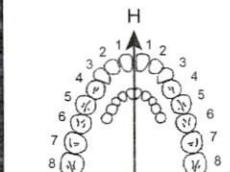
Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

*M R ACCUEIL*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12-12-2012	CS		2.50	<i>Dr. J. P. L'Hostis - Dentiste - Chirurgie Générale - Endodontie - Prostéthique - 21, rue de la République - 69100 Villeurbanne - Tél. 04 38 03 25 25</i>
<b>EXECUTION DES ORDONNANCES</b>				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
<i>DR. J. P. L'HOSTIS</i>		550,60		
<b>ANALYSES - RADIGRAPHIES</b>				
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires	
<i>DR. J. P. L'HOSTIS</i>	12-12-2012	Radiographie	1840 DH	
<b>AUXILIAIRES MEDICAUX</b>				
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	

*DR. J. P. L'HOSTIS - Dentiste - Chirurgie Générale - Endodontie - Prostéthique - 21, rue de la République - 69100 Villeurbanne - Tél. 04 38 03 25 25*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	G B 35533411 11433553	Coefficient DES TRAVAUX
	D 00000000	00000000		MONTANTS DES SOINS
	B 11433553			DATE DU DEVIS
<p>[Création, remont, adjonction] <i>Conseil, Thérapeutique, nécessaire à la profession</i></p> <p>VATTESTAN</p> <p>VISA E1</p> <p>DR. J. P. L'HOSTIS - Dentiste - Chirurgie Générale - Endodontie - Prostéthique - 21, rue de la République - 69100 Villeurbanne - Tél. 04 38 03 25 25</p> <p>DATE DE LA LOI N° 908</p> <p>NOTION</p>				

# Docteur Azeddine BOUZIANE

Spécialiste en Chirurgie Générale

Spécialiste en Chirurgie Digestive

Coeliochirurgie - Chirurgie de la Thyroïde

Proctologie - Echographie

# الدكتور عز الدين بوزيان

اختصاصي في الجراحة العامة

اختصاصي في أمراض و جراحة الجهاز الهضمي

الجراحة بالمنظار الداخلي - جراحة الغدة الدرقية

جراحة المخرج - الفحص بالصدى

Dr. B.

Pr.

548, Bd. 2 Mars

Procto.

548, Bd. 2 Mars

Casablanca, Tel:

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

0522 87 03 25

&lt;



6 111261 750017

PPC  
MD 611Autorisation Ministère de la Santé n° : DA 2019 140525ZDMP/20UC/MAV3  
Sidi Maâroufi, Casablanca, MarocDISTRIBUTEUR : Botanic Pharma SARL, Lotissement ZA H1, Lot n°4,  
FABRICANT : Phyto Laboratoire, 11 Rue de Montbazin, 37260 Monts-France

POIDS NET : 22.9 g

BOITE DE 40 CAPSULES : 572 mg/capsule.

**PROPRIÉTÉS :****Formule jour : Lutte contre la fatigue passagère.**

Le magnésium aide à combattre et à surmonter les épisodes de fatigue passagère.

Les vitamines B1, B2, B6 et B12 complètent son action en jouant un rôle clé dans le métabolisme de l'énergie, des équilibres neurologiques et neuromusculaires.

**Formule nuit : Favorise l'endormissement.**

Contient en plus du magnésium et des vitamines du groupe B, l'extrait végétal de mélisse.

De nombreux composants dans l'extrait de mélisse sélectionné, facilitant la détente, aident à l'endormissement et contribuent à un sommeil réparateur.

Grâce à sa bi-formule, Maniez24 aide à la fois à lutter contre les états de fatigues et à bien dormir.

**QUAND UTILISER ?**

- Apport nutritionnel inadéquat en magnésium ou en vitamines du groupe B
- Effort physique ou intellectuel intense.
- Petits stress quotidiens.
- Préordialgie.
- Croissance chez l'adolescent.

[www.maniez24.ma](http://www.maniez24.ma)**DOSE RECOMMANDÉE :**

1 capsule blanche le matin et 1 capsule jaune au coucher. L'apport journalier recommandé ne doit pas être dépassé.

Durée recommandée de la supplémentation : 20 jours. À renouveler si nécessaire après 10 jours.

Valeurs nutritionnelles (analyses moyennes)	Formule jour (capsule blanche)	Formule nuit (capsule jaune)	AJR* pour Bi-formule
<b>Valeurs énergétiques :</b>			
K-calories	0.53	0.56	
K-joules	2.27	2.4	
<b>Protéines</b>	1.35 mg	3.1 mg	
<b>Lipides totaux</b>	2.07 mg	4.22 mg	
<b>Glycides</b>	0.13 g	0.128 g	
<b>Magnésium</b>	150 mg	150 mg	80%
<b>Vitamine B1</b>	0.55 mg	0.55 mg	100%
<b>Vitamine B2</b>	0.7 mg	0.7 mg	100%
<b>Vitamine B6</b>	0.7 mg	0.7 mg	100%
<b>Vitamine B12</b>	1.25 µg	1.25 µg	100%
<b>Extrait de mélisse</b>		60 mg	

\* Apport journalier recommandé, CEE 90.496

**MODE D'EMPLOI :** 1 capsule à avaler avec un grand verre d'eau.**CONSERVATION :** à l'abri de l'humidité et de la chaleur (au dessous de 25°). Tenir hors de portée des enfants.*Un complément alimentaire ne remplace pas une alimentation variée et équilibrée.*

« Complément alimentaire, n'est pas un médicament »

T0.

Enveloppe : Gélule végétale blanche T0.

de magnésium (E700) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B12 (E62).

Formule Nutr : Oxyde de magnésium marin, cellulose microcristalline (E460), ES de mélisse, stearate

(E470) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B1, B6 et B2.

Enveloppe : Gélule végétale blanche T0.

de magnésium (E700) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B12 (E62).

Formule jour : Oxyde de magnésium marin, cellulose microcristalline (E460), stearate de magnésium

(E470) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B1, B6 et B2.

Enveloppe : Gélule végétale blanche T0.

de magnésium (E700) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B12 (E62).

Formule nuit : Oxyde de magnésium marin, cellulose microcristalline (E460), stearate de magnésium

(E470) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B1, B6 et B2.

Enveloppe : Gélule végétale blanche T0.

de magnésium (E700) et dioxyde de silicium (E511), vitamine B12 (E62).

Formule jour : Oxyde de magnésium marin, cellulose microcristalline (E460), vitamine B12 (100%), VitB1 (100%),

vitamine B2 (100%), VitB6 (100%), VitB1 (100%), ES Mélisse.

Bi-formule = Mg (300mg), VitB1 (100%),

VitB2 (100%), VitB6 (100%), VitB12 (100%), ES Mélisse.

Scanner moi



Pour en savoir plus

40 CAPSULES

VEGETALES

ENERGIE &amp; QUIETITUDE SOMMEIL RÉPARATEUR



BI-FORMULE

# MANIEZ24

Scans QR

094348  
09/2023

N° de Lot :  
Date de péremption :

FAVORISE L'ÉQUILIBRE DE LA FLORE INTESTINALE

i3.1

Probiotiques  
Complément alimentaire

30 gélules

PPC 270.00 DH

## Probiotiques Complément alimentaire

30 gélules

Eg. 15  
ج. 15

i3.1

ج. 15

FAVORISE L'ÉQUILIBRE  
DE LA FLORE INTESTINALE

ج. 15



AB-BIOTICS

Poids net : 13,07 g

Distribué par :  
Laboratoire SOTHEMA  
B.P. N°1 - 27182  
Bouskoura Maroc

Autorisation Ministérielle N° DAF/09/17/704245DMP/20UCA/MAV2

### Chaque gélule contient :

13.1 souches de probiotiques*	150 mg
Maltodextrine .....	186,6 mg
Dioxyde de silicium (E-551) .....	0,5 mg
Stéarate de magnésium (E-470b) .....	3,4 mg

### Constituants de la gélule :

Hydroxypropylméthylcellulose (E-464); Dioxyde de titane (E-171).

### \* Trois souches différentes :

*Lactobacillus plantarum* (CECT 7484), *Lactobacillus plantarum* (CECT 7485) et *Pediococcus acidilactici* (CECT 7483).

**Dose journalière recommandée et mode d'emploi :** 1 gélule par jour au moment du repas.

**Limites d'utilisation ou contre-indications :** Ne pas utiliser ce produit en cas d'hypersensibilité à l'un des composants. La prise des probiotiques n'est pas recommandée chez les personnes sévèrement immunodéprimées. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25°C. Conserver hors de la portée des enfants. Ce complément alimentaire n'est pas un médicament.

Fabriqué par :  
ALIFARM S.A. Polígono Industrial  
"Els Xops" Nau 8, 08185 Lliçà de Vall  
(Barcelone) - Espagne

Sous licence de :  
AB-BIOTICS S.A.  
Parc de recerca UAB Eureka Building  
Office P2M1 08193 Bellaterra  
(Barcelone) Espagne

Lot n° :

Date d'expiration : HAO32  
03/2023